CATALOGUE DES FORMATIONS

ANNÉE 2022

Vers. : fin 2021

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

CATALOGUE DES FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

TABLE DES MATIÈRES

Vers. de Décembre 2021

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2022,

À MARSEILLE ET À NICE !

ACCOMPAGNER LES PROJETS BDM 4

ACCOMPAGNER LES PROJETS QUARTIERS DURABLES MÉDITERRANÉENS 6

LA RE2020 : EVALUATION CARBONE DU BÂTI 8

LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX 10

LES RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI 12

LE COMMISSIONING 14

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE 16

CONSTRUIRE EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS 18

CONSTRUIRE EN CHANVRE : MAÎTRISE D'OEUVRE 20

CONSTRUIRE EN TERRE 22

LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX 24

TOITURES ET TERRASSES VÉGÉTALISÉES 26

RAFRAICHISSEMENT URBAIN / LUTTE CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR 28

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES 30

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES 32

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Siret n° 480 512 201 00033

LE CENTRE DE FORMATION

Notre association organise depuis huit ans déjà des formations dédiées à la généralisation des meilleures pratiques du bâtiment durable. L'année dernière, nous avons reçu la certification Qualiopi, gage de qualité pour les apprenants

Nous vous proposons au cours de l'année 14 modules de formation différents inter-entreprises (mutualisés) :

- sur des **sujets d'actualité forte** (RE2020, réemploi, ventilation, réhabilitation, eaux pluviales...)
- sur des **sujets encore innovants** dans notre région mais déjà techniquement matures (construction terre, béton de chanvre, réutilisation de l'eau, assistance à maîtrise d'usage, commissioning...).

Votre société est adhérente EnvirobatBDM, ce centre de formation est d'abord là pour répondre à vos besoins de **montée en compétences et de développement**. A ce titre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions et demandes.

EN QUELQUES MOTS

› Des formations **par des PRO', pour les PRO'** *nos formateurs sont des professionnels avec une activité principale dans le bâtiment ou l'aménagement, gage de retours d'expérience riches et d'ancrage dans la pratique,*

› **Des formats courts,** pour aller à l'essentiel et pouvoir s'inscrire aisément**,**

› **Des formateurs à l'écoute,** qui peuvent s'adapter aux demandes spécifiques

› **Des formations adaptées** aux contextes du Sud-Est de la France**,**

› **Des formations souvent interpro',** pour favoriser le dialogue, le réseau, les projets.

Performance des formations en 2021

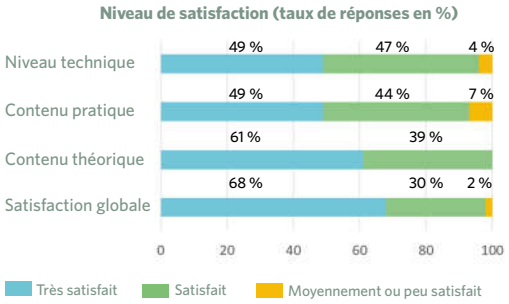

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Céline BOUCLY
Inscription et gestion

Votre interlocutrice pour toutes demandes d'inscription et questions pratiques

contact@envirobatbdm.eu

Jérémie JOUBERT
Ingénierie pédagogique

Pour vos questions sur les contenus ou pour les formations sur mesure

jjoubert@envirobatbdm.eu

Nicolas GUIGNARD
Pilotage du Pôle formation

Pour vos questions ou remarques plus générales sur notre centre de formation

nguignard@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. **SIRET n° 480 512 201 00033**

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

32 Rue de Crimée, 13003 Marseille
www.envirobatbdm.eu
Contact : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
> ticket.envirobatbdm.eu

Coordonnées bancaires
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0037 6493 921

3

FORMATION

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BÂTIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS

MONTÉE EN COMPÉTENCES ET PRISE EN MAIN DES OUTILS

TROIS SESSIONS PRÉVUES EN 2022 :

- ***2-3 FÉVRIER***
- ***1-2 JUIN***
- ***19-20 OCTOBRE***

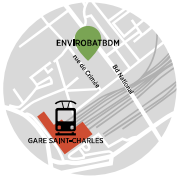

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

L'accompagnement des projets de bâtiments durables méditerannéens (BDM) nécessite une connaissance pratique du bâtiment durable, une capacité d'animation et de communication, une bonne connaissance de la démarche et de ses outils annexes.

Ces exigences sont nécessaires pour que l'instruction des projets en démarche BDM se fasse de manière juste et cohérente et soit présentée au jury et au public des comissions de manière claire. Ce sont ces éléments qui assurent la réussite d'une montée en qualité environnementale du projet et une capitalisation collective des meilleures pratiques.

Enfin, une culture générale de la construction durable dans les différents contextes méditerranéens et alpins est primordiale pour mener à bien des projets BDM. Ces exigences nécessitent une formation spécifique minimum de deux jours, avec des mises à niveau annuelles.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et techniques fondamentales qui assurent le confort d'été des bâtiments ainsi qu'un impact environnemental réduit.
- Savoir utiliser ses connaissances pour inscrire le projet dans la grille BDM de qualité globale du bâti, tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs.
- Connaître le déroulement d'une commission d'évaluation, savoir présenter un projet et se positionner vis-à-vis du public et des membres de commission.
- Maîtriser les outils d'accompagnement (coût global, grille d'évaluation...) et savoir les réutiliser pour défendre un projet.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation et rappel des bases théoriques sur le bâtiment durable
- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques, travail en ligne sur ordinateur personnel (un ordinateur personnel est à prévoir).

Public

Architectes, AMO, maîtres d'œuvre, ingénieurs d'études et du conseil, maîtres d'ouvrage privés et publics.

Prérequis

Aucun prerequis pour les personnes souhaitant suivre cette formation en candidat libre.

Prérequis pour devenir Accompagnateur BDM :

- être professionnel de la maîtrise d'oeuvre ou AMO
- 5 ans d'expérience minimum dansdes projets de bâtiment durable
- Structure adhérente à EnvirobatBDM

Ces prérequis sont vérifiés lors de l'inscription.

Durée

14h de formation sur deux jours (9:00 - 12:30 et 14:00 - 17:30).

Effectif : Entre 5 et 10 personnes.

Validation

A l'issue d'un QCM final, Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Formateurs

Maxime Barbi, Ingénieur bâtiment, chargé d'évaluation, EnvirobatBDM ;
ainsi qu'un Accompagnateur BDM :
Sophie Gentil, ingénieure, bureau d'études SOWATT
Sébastien Rismann, ingénieur, bureau d'études BiodynamiQE,

Coût de la formation

680 € nets de taxes pour les adhérents d'EnvirobatBDM

890 € nets de taxes pour les stagiaires souhaitant s'inscrire sans être adhérent.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

4

PROGRAMME

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BÂTIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS

JOUR 1 - MATIN : DECOUVERTE DE LA DÉMARCHE

- Présentation du programme, des enjeux, des compétences d'accompagnement

1- LES BASES DE LA DÉMARCHE BDM
- Histoire de la démarche BDM, fonctionnement de l'association,
- Fontionnement de l'évaluation et déroulement

2- LES PRÉREQUIS
- Grille de lecture des prérequis et explication
- Trouver les ressources pour les réaliser

3- LE RÉFÉRENTIEL
- Présentation, fonctionnement (contexualisation, etc.)
- Exercice de création de projet et inscription d'acteurs via le Canal
- Découverte de trois thématiques

N.B. : Si vous souhaitez devenir Accompagnateur BDM, veuillez contacter Céline Boucly (information contact ci-dessous) pour procéder à la validation des prérequis. Vous pouvez aussi suivre cette formation en candidat libre.

JOUR 1 - APRES-MIDI : LES OUTILS DE LA DÉMARCHE

4- LA COMMISSION BDM
- Aperçu d'une commission, de son déroulement
- Fonctionnement de l'évaluation
- Préparation de la commission et des supports de présentation du projet

5- LA MISSION DE L'ACCOMPAGNATEUR
- Parcours exaustif des missions (en position AMO ou en MOe)
- La question du devis et de la facturation, modulation du coût de la mission
- Les ressources et outils mis à disposition commune par EnvirobatBDM

JOUR 2 - MATIN : LES CLÉS D'UN PROJET BDM RÉUSSI

6- ENJEUX ET CONTEXTE
- Le changement climatique, enjeux environnementaux et réglementation

7- LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BIOCLIMATISME
- La conception bioclimatique

8- LES SIMULATIONS THERMIQUES DYNAMIQUES
- Principes et usages pour des bâtiments durables

9- LA VENTILATION
- Les différents systèmes de ventilation
- Les principes de la ventilation naturelle
- La surventilation nocturne

JOUR 2 - APRES-MIDI : LES CLÉS D'UN PROJET BDM RÉUSSI (SUITE)

10- ASSURER LE CONFORT D'ÉTÉ AVEC DES PROTECTIONS SOLAIRES
- Différentes protections solaires pour différentes expositions

11- MOBILISER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
- Présentation des divers systèmes et combinaisons

12- LES FICELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET
- Points de vigilance
- Recommandations pour le pilotage d'un projet

13- CONCLUSION
- QCM de test et correction
- Echanges à chaud et évaluation

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

5

FORMATION

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE QUARTIERS DURABLES MÉDITERRANÉENS

MONTÉE EN COMPETENCES ET PRISE EN MAIN DES OUTILS.

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022

- ***6-7 AVRIL***
- ***17-18 NOVEMBRE***

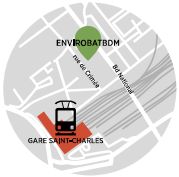

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

L'accompagnement des projets de Quartiers Durables Méditerranéens nécessite une connaissance pratique de l'aménagement durable, une capacité d'animation et de communication, la connaissance de la démarche et de ses outils annexes.

Ces exigences sont nécessaires pour que l'instruction des projets en démarche QDM se fasse de manière juste et cohérente et soit présentée au jury de manière claire afin que ce dernier puisse prendre une décision. Ces exigences nécessitent une formation spécifique de deux jours, avec des mises à niveau annuelles.

PRINCIPES DE LA FORMATION

- La formation combine l'intervention de plusieurs de professionnels ayant une expérience opérationnelle des projets QDM et Ecoquartier, ainsi que de chargés de mission QDM et EcoQuartiers référents sur le sujet.
- Les stagiaires souhaitant devenir Accompagnateurs QDM doivent avoir une expérience professionnelle suffisante (évaluée à 5 ans minimum) dans des projets à l'ambition environnementale et sociale affirmée, afin d'être capables d'intervenir avec aise dans des projets et les faire monter en qualité dans divers domaines (milieux naturels, énergie, mixité...).

OBJECTIFS

Au terme de cette formation, le stagiaire devra :

- Pouvoir reconnaitre les éléments caractéristiques de la qualité environnementale, sociale et économique des opérations de quartiers durables
- Orienter et conseiller les protagonistes d'un projet vers des améliorations clés pour la durabilité du quartier, son confort présent et futur, son évolutivité, l'inclusion des habitants et des diverses parties prenantes dans le projet.
- Savoir utiliser ses connaissances pour inscrire le projet d'aménagement dans la grille QDM tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs
- Connaitre le déroulement d'une commission d'évaluation, savoir présenter un projet et savoir se positionner vis-à-vis du jury de la commission

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques sur carte.

Public

Urbanistes et ingénieurs des études à l'échelle urbaine et du conseil, professionnels de l'aménagement.

Prérequis

Aucun prerequis pour les personnes souhaitant suivre cette formation en candidat libre.

Prérequis pour devenir Accompagnateur QDM :

- avoir 5 ans d'expérience dans des projets d'aménagement et d'urbanisme ayant une ambition environnementale affirmée
- adhérer à EnvirobatBDM

Ces prérequis sont vérifiés lors de l'inscription.

Intervenants

Christine Dugontier, Urbaniste, Agence Agir en Ville
Cédric Geeraert, Urbaniste-concepteur, Agence Tangram
Judith Cazas, Urbaniste, chargée d'évaluation, EnvirobatBDM

Durée

14h de formation sur deux jours (horaires: 9:00-12:30 et 14:00-17:30).

Effectif : Entre 5 et 9 personnes.

Validation

Un court questionnaire final sera soumis au stagiaire pour évaluer les acquis. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

730 € nets de taxes (réservée aux adhérents d'EnvirobatBDM).
970 € nets de taxes pour les stagiaires souhaitant s'inscrire en candidats libres.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

6

PROGRAMME

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE QUARTIERS DURABLES MÉDITERRANÉENS

1ÈME PARTIE - JOUR 1, MATIN

- Présentation du programme, des intervenants et des stagiaires.

1- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SA REPERCUSSION SUR L'URBAIN
- Les enjeux globaux et leurs conséquences à l'échelle locale.
- Les liens entre échelles d'aménagement.
- Aperçu et suivi des nouveaux enjeux : quelles stratégies dans l'aire post-Covid?

2- LA DÉMARCHE QUARTIER DURABLE MÉDITERRANÉEN
- Principes de la démarche et ses enjeux.
- Son fonctionnement, le système participatif de garantie.
- Le rôle et les compétences des accompagnateurs QDM.

3- PREMIER APPERÇU DU RÉFÉRENTIEL CONTEXTUALISÉ

2ÈME PARTIE - JOUR 1, APRÈS-MIDI

- Le quartier durable dans la tête d'un urbaniste concepteur : quels leviers?

4- L'URBANISME BIOCLIMATIQUE : PRINCIPES, CONTINUITÉS, ENJEUX
- Quelles stratégies du projet durable en fonction des enjeux urbains locaux?

5- METTRE EN OEUVRE UN URBANISME BIOCLIMATIQUE
- Comprendre l'existant - tissu et trâmes territoriales - contextualiser le projet.
- Les dimensions du projet durable : Eau, Milieux, Energie, Dechets, Qualité de vie...

6- « ON REFAIT LE MATCH »
- Reflexion par groupes sur des projets existants; comparaison avec la réalité.

3ÈME PARTIE - JOUR 2, MATIN

- La soutenabilité sociale du projet : mixité sociale et approches participatives

7- LE CONTEXTE DANS SA DIMENSION SOCIALE ET CULTURELLE
- Plusieurs échelles de reflexion
- Zoom sur le site du projet

8- LE PROGRAMME
- Les typologies de QDM : différents programmes, différents enjeux.
- Quels objectifs sociaux en fonction de la typologie?

9- LA DÉMARCHE INCLUSIVE, PARTICIPATIVE, DANS CHAQUE PROJET
- Des processus de gouvernance de projet sur le temps long.
- Une participation stimulante?

4ÈME PARTIE - JOUR 2, APRÈS-MIDI

10- COMMENT FAIRE ENTRER UN PROJET EN DÉMARCHE QDM
- Procédures d'entrée en démarche (demandes, devis...): qui, quand, comment?
- Phasages et passages en commission QDM, usage du modèle de présentation
- Actualisation du référentiel tout au long du projet.

11- LE REFERENTIEL QDM
- Principes et structure du référentiel; utiliser le référentiel
- Les liens entre référentiels QDM et Ecoquartier.
- Présentation d'exemples de quartiers engagés en Démarche QDM.

12- CONCLUSION
- QCM de synthèse, rappel des éléments clés et sources pour aller plus loin.

N.B. : Si vous souhaitez devenir Accompagnateur QDM, veuillez contacter Céline Boucly (information contact ci-dessous) pour procéder à la validation des prérequis. Vous pouvez aussi suivre cette formation en candidat libre, sans validation nécessaire dans ce cas.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

LA RE2020 : ÉVALUATION CARBONE DU BÂTI

TROIS SESSIONS PRÉVUES EN 2022

- ***11 & 18 FÉVRIER***
- ***6 & 19 JUILLET***
- ***27 & 28 OCTOBRE***

OBJECTIFS

- Comprendre la RE2020, ses concepts clés, les seuils choisis
- Identifier les déterminants de l'impact carbone et des leviers d'action,
- Pouvoir prendre en mains un logiciel de calcul RE et tester différentes variables,
- Concevoir une stratégie de collecte de données via les FDES,
- Présenter les résultats de manière adéquate au Maître d'ouvrage,
- Connaître les limites de ce type de calcul et anticiper les évolutions futures.

CONTEXTE

Les professionnels de la construction sont incités à réduire l'impact environnemental du bâti dès la sortie prévue de la nouvelle réglementation environnementale (RE2020), en janvier 2022. Cette dernière, en plus de seuils de performance énergétique plus éxigeants, intègre une évaluation des émissions des gaz à effet de serre (GES) du bâtiment, de la production des matériaux et systèmes qui le composent jusqu'à sa démolition, en passant par ses phases d'usage.

Il est crucial que les professionnels de l'acte de bâtir s'emparent dès 2020 des raisonnements et des méthodes pour **concevoir des projets à l'impact carbone réduit ou optimisé**.

Aussi, cette formation a pour but de transmettre des savoirs et développer les compétences clés pour comprendre et agir sur les déterminants de l'impact carbone du bâti.

Servie par des professionnels experts du sujet ayant pris part à l'expérimentation E+C-, cette formation à la fois théorique et pratique vise a donner les outils pour permettre au professionnels de l'acte de bâtir de se préparer à la RE2020 en se familiarisant avec les concepts, en prenant en mains des outils, en identifiant les nouveaux seuils ainsi qu'en se confrontant aux limites connues de l'exercice dans différents projets.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés oraux et retours d'expérience (E+C-, FDES, études ...)
- Démonstration de calculs de l'impact carbone et de prise en mains de logiciel RE2020, exercices pratiques en autonomie et débriefing collectif
- Echanges avec les intervenants et entre stagiaires

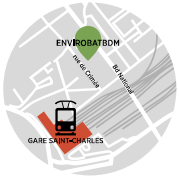

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

INTERVENANTS

Laetitia EXBRAYAT, Directrice de projet, H3C énergies

Béatrice RIEHL, Ingénieure d'études, H3C énergies

Frédéric ROSSI, Ingénieur-consultant, vérificateur de FDES, ESTEANA SAS

Public

Architectes et géomètres, économistes, ingénieurs de bureaux d'études et du conseil, AMO, chargés d'opération er programmistes.

Pré-requis

Expérience dans le domaine de la construction, de l'ingénierie ou du management.

Durée

14 heures de formations sur deux jours (horaires : 9h-12h30, 14h00-17h30).

Effectif

Entre 5 et 10 personnes.

Validation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets de taxes pour les adhérents
990 € nets de taxes pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM

PROGRAMME

PRÉPARER LA RE2020 : RÉALISER L'ÉVALUATION CARBONE DU BÂTI

PREMIER JOUR : COMPRENDRE LA RE2020

1- INTRODUCTION ET GRAND PRINCIPES

- Présentation de la formation, objectifs pratiques et tour de table
- Contenu du référentiel et enjeux réglementaires
- L'expérimentation E+C- et les clés de lecture qui en ressortent pour des bâtiments bas-carbone

2- ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DE LA RE2020

- Les différences entre RT2012 et RE2020
- Le détail des indicateurs énergie
- Les principes d'une conception bioclimatique RE2020
- Le concept des degrès-heure jours

3- RETOURS D'EXPÉRIENCE

- Pédagogie sur les enjeux énergétiques dans l'équipe de conception et avec les entreprises de travaux
- Intégrer une évaluation d'impact dans une perspective d'aide à la décision

SECOND JOUR : LE VOLET EMPREINTE CARBONE

4- COMPRENDRE L'ACV & MOBILISER DES INFORMATIONS POUR L'ÉVALUATION CARBONE DU BÂTI GRÂCE AUX FDES

- Les principes et du fonctionnement de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et ses enjeux
- Présentation des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), de leur lecture et de leur usage pour en extraire de l'information
- Points d'attention à travers les FDES de produits courants, produits bois, biosourcés, géosourcés
- Comment reconnaitre les produits bas-carbone à l'aide de leurs FDES ?
- L'Analyse de Cycle de Vie dynamique de la RE2020 : lien entre l'échelle «produit» et l'échelle «bâtiment».

5- MÉTHODOLOGIE ET OUTILS D'ÉVALUATION

- Les outils et méthode d'évaluation de l'impacts «carbone» dans les projets
- Analyser des DPGF/ DOE
- Intégration des données quantitatives dans une matrice de calcul
- Calcul des impacts environnementaux

6- ATELIER PRATIQUE D'ÉVALUATION SUR LOGICIEL

- Présentation d'un modèle complet et abouti de calcul impact carbone
- Présentation d'un modèle de rapport
- Démonstration d'analyse de variantes (variantes constructives et variantes par éléments / pratique sur logiciel)

7- ATELIER DE CORRECTION ET OUVERTURE

- Mise en commun et correction de l'exercice,
- Discussion sur les enjeux et limites d'une évaluation d'impact carbone,
- Quizz final et conclusion

***Nota Bene** : Il sera demandé aux stagiaires de s'équiper d'un ordinateur portable muni du logiciel Excel et d'une version de démonstration des logiciels de calcul Pléiades ACV. La marche à suivre sera communqiée aux stagiaires avant la formation.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

VALORISER CHAQUE BÂTIMENT ANCIEN PAR UNE RÉHABILITATION DURABLE

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022 :

- **8 AVRIL**
- **8 DÉCEMBRE**

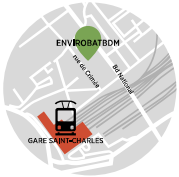

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

OBJECTIFS

La réhabilitation du bâti ancien patrimonial pose un problème récurrent de compatibilité entre, d'une part, les techniques utilisées dans le bâtiment pour en améliorer ses qualités de confort et ses performances énergétiques et, d'autre part, ses qualités propres issues de ses caractéristiques architecturales, fonctionnelles et structurelles.

Apporter une meilleure connaissance de ce bâti, proposer une démarche cohérente dans le processus de réhabilitation, donner les principaux éléments du cadre réglementaire dans lequel s'engagent ces réhabilitations, devront permettre aux divers acteurs de l'acte de réhabiliter d'aborder ces projets en conciliant les approches patrimoniales et environnementales.

Il est précisé que les bâtiments anciens patrimoniaux, tels qu'ils seront ici considérés, dépasseront largement la typologie des « bâtiments historiques », afin d'embrasser plus généralement tout bâtiment ancien (d'avant 1945), réalisé dans des techniques anciennes traditionnelles, qui possède des éléments de patrimoine intéressants à mettre en valeur.

La formation proposera donc un apport de connaissance et de méthode adaptées à l'ensemble de ce bâti en vue de réaliser des « réhabilitations durables » contrairement à un grand nombre de celles réalisées dans les années 1970/80 dont les effets sur la qualité du bâti furent parfois désastreux.

OBJECTIFS

Appliquer une démarche permettant, à partir du diagnostic sur les qualités et désordres d'un bâti ou d'un ensemble bâti de :

- Connaître les principes d'une éco-réhabilitation, ainsi que les principales contraintes liées à une opération portant sur un bâtiment patrimonial ou un ensemble patrimonial.
- Pouvoir identifier les solutions techniques les plus pertinentes en fonction des types de bâtiments patrimoniaux, des types d'usages, de systèmes constructifs, etc.
- Pouvoir concevoir des programmes respectant ces différentes contraintes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique et illustration avec un corpus d'expériences vécues
- Echange entre les stagiaires et avec le formateur tout au long de la journée
- Exercices et mises en situation dirigées

INTERVENANT

Olivier Cadart, Architecte et Urbaniste, Atelier SKALA.

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Pré-requis

Avoir déjà pris part à la conception, au pilotage ou à la réalisation d'opérations de réhabilitation du bâti ancien.

Durée

1 jour : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif - Entre 5 et 9 personnes.

Validation

- Participation active aux discussions
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

420 euros* nets pour les adhérents
490 euros nets pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM*

** Nos tarifs sont affichés « nets de taxe », car nous n'y sommes pas soumis à TVA .*

PROGRAMME

LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

MATIN - BASES THEORIQUES ET FONDAMENTAUX

Si la première partie est orientée vers l'exposition des savoirs, elle ne laisse pas moins voir la perspective méthodologique de l'intervenant, spécialiste des réhabilitations durables. Le formateur présente son approche du sujet au travers d'un corpus élaboré en amont, mais son rôle est surtout de susciter l'échange au long des exposés ou en fin de chaque partie.

1- INTRODUCTION
- Présentation de l'intervenant et de l'intervention
- Attentes des participants

2- REHABILIATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Cohérence et contradiction
- La notion de diagnostic, de réhabilitation

3- RAPPEL DE CONNAISSANCES DE BASE SUR LE BATI ANCIEN
- Les modes de construction anciens
- Les principales pathologies
- La reconnaissance des éléments de patrimoine

4- COHERENCE DU PROJET DE REHABILITATION
- La prise en compte des divers paramètres du projet
- Les compromis nécessaires
- Retour d'expérience

APRÈS-MIDI - LA MISE EN PRATIQUE DES OPERATIONS DE REHABILITATIONS PATRIMONIALES

L'après-midi est consacrée à la mise en pratique. Elle permettra de traiter progressivement de nombreux aspects généralement considérés comme délicats, dans une montée en complexité pratique.

5- LE CONTEXTE DU PROJET
- Le contexte urbain et environnemental
- Le cadre réglementaire

6- LES INTERVENANTS
- Les acteurs et partenaires de la commande
- L'équipe de maîtrise d'oeuvre et son environnement
- L'accompagnement de la démarche environnementale

7- LA RÉALISATION
- Le chantier de réhabilitation
- L'évaluation et le suivi

8- ETUDE DE CAS

Sur la base d'un projet de réhabilitation patrimoniale réalisé, les données de base et enjeux seront fournis aux stagiaires qui devront, par groupes, exposer leur démarche en abordant les points suivants :
- Évaluation du programme (remise en question possible)
- Questionnement sur le diagnostic technique et architectural et les enjeux
- Choix de conception fonctionnelle
- Choix techniques
- Contraintes à envisager pour la réalisation du projet.

9- CONCLUSION
- Questionnaire d'évaluation des acquis et correction
- Discussion

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

LES RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

BREEAM, BBCA, LEED, HQE, BDM...
CHOISIR LE RÉFÉRENTIEL APPROPRIÉ POUR UNE UTILISATION ADÉQUATE

UNE SESSION PRÉVUE EN 2022

MARDI 4 OCTOBRE - MATIN

+ VENDREDI 7 OCTOBRE - MATIN

+ MERCREDI 12 OCTOBRE - JOURNÉE

Formation hybride :

- 50 % à distance
- 50 % présentiel

CONTEXTE

Le bâtiment est contraint d'atteindre des objectifs sans cesse plus ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique. A ceux-ci viennent se rajouter d'autres critères tels que la biodiversité, la santé, la gestion de projet et des déchets...

Les certifications et labels de qualité environnementale du bâti (QEB) s'imposent comme un des moyens des plus efficaces pour répondre à ces enjeux. En effet, ils servent de feuille de route pour orienter les efforts réalisés et permettent de vérifier l'adéquation des objectifs visés avec les opérations à réaliser.

- Comment s'y retrouver toutefois à travers toutes les solutions proposées ?
- Au delà des réputations de chaque référentiel, quels sont leurs avantages, inconvénients, coûts et de contraintes respectifs ?
- Quels sont les enjeux et clés de chacune de leurs procédures ?
- Les exigences entre certifications sont-elles équivalentes ?

Cette formation vise à permettre de **comprendre les divers domaines de qualité évalués et comparer** les référentiels les plus couramment utilisés dans les pratiques professionnelles actuelles (BREEAM, LEED, HQE, BDM, QDM, *etc.*).
Elle vise ensuite à apporter des retours d'expérience, des exemples d'études réalisées et des informations précises pour **définir la certification le plus adéquate en fonction des spécificités de chaque projet et opération**.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux et impacts des différentes certifications
- Analyser les cibles des différentes certifications
- Décrire le processus de chaque certification
- Communiquer sur les points forts et points faibles de chaque certification
- Orienter vers la certification la plus adaptée pour valoriser au mieux un opération à travers l'analyse de la structure de chaque référentiel, leurs différences, leurs similitudes et interactions.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie par l'exemple : présentation de cas concrets d'opérations récentes.
- Exercices de recherche et de comparaison entre les séances.
- Échange avec et entre les stagiaires.

Intervenant

Jean-Baptiste SARFATI,
Chef de projet, Bureau d'études OASIIS.

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Effectif : Entre 5 et 10 personnes.

Durée : 14 heures au total.

Horaires

Deux premières séances à distance, en visoconférence (via logiciel Zoom) :
- mardi **4 octobre**, de 9h à 12h
- vendredi **7 octobre**, de 9h à 12h

Une séance d'une journée dans les locaux d'EnvirobatBDM*, à Marseille, le mercredi **12 octobre**, de 9h-12h30 et 14h-17h30.

N.B.: veuillez prévoir un temps d'une heure de travail en autonomie entre les séances.

Validation :

- Participation aux exercices
- Réalisation d'un Questionnaire de connaissances à la fin de formation

Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets pour les adhérents,
990€ nets pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

PROGRAMME

LES RÉFÉRENTIELS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI

1ÈRE SÉANCE, MARDI 4 OCTOBRE -9H-12H, À DISTANCE

1- CONTEXTE ET ENJEUX DES DÉMARCHES DE CERTIFICATION

- Les enjeux environnementaux et la question du bâtiment
- Contexte réglementaire
- Le mouvement du bâtiment durable, en France et dans le monde

2- PRÉSENTATION DES PRINCIPALES DÉMARCHES ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES APPLICABLES AUX BÂTIMENTS.

- HQE,
- BREEAM,
- LEED,
- Biodivercity,
- WELL,
- Énergie - Carbone (RE2020)
- Label Bâtiment Biosourcé,
- NF Habitat HQE,
- Bâtiment Durable Méditerranéen.

Pour chacune sera détaillée :

- Historique et notoriété actuelle
- Typologies de bâtiments concernés
- Processus détaillé (instances, acteurs spécifiques, étapes, méthode d'évaluation) ;
- Niveaux de certifications ou d'évaluation ;
- Exigences principales, modalités de pilotage exigées, normes, réglementations, outils et certifications associés ;
- Prise en compte des innovations ou des solutions non prévues dans le référentiel ;
- Adaptation aux différents contextes (urbain, rural, climat) ;
- Éventuels agréments requis ;
- Coûts de certification ou d'évaluation ;
- Principaux intérêts pour les acteurs.

2ÈME SÉANCE, VENDREDI 7 OCTOBRE -9H-12H, À DISTANCE

- Retour sur la séance précédente et correction de l'exercice
- Poursuite du tableau global des différentes démarches de certification commencé à la séance précédente.

N.B. : Entre chaque séance, il sera demandé de réaliser un exercice ou une petite recherche personnelle équivalent à une heure de travail.

3ÈME SÉANCE, MERCREDI 12 OCT. - JOURNÉE, À MARSEILLE

3- LES PRINCIPALES THÉMATIQUES DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ... ET COMPARAISON ENTRE LES DIVERS RÉFÉRENTIELS

- Prise en compte de l'aménagement dans les divers référentiels
- Choix des matériaux en fonction de leur impact environnemental, sur la santé et du bénéfice territorial
  - Outils d'évaluation associés. *Exemple de rendu ACV.*
- Maîtrise des consommations énergétiques
  - Performance thermique de l'enveloppe (parois opaques et vitrées ; traitement des ponts thermiques ; étanchéité à l'air), équipements à basse consommation, énergies uvelables et dimensionnement adapté, outils associés de simulatios thermique. *Exemple du logiciel TAS.*
- Maîtrise des consommations d'eau
  - Limitation des consommations, récupération d'eau de pluie, traitement et réutilisation des eaux usées
- Maîtrise des conditions de confort : confort thermique, visuel, acoustique et qualité de l'air intérieur
  - Solutions passives. *Outils de simulation : exemple de simulations aérauliques CFD (logiciel SOLIDWORKS),* outils de simulation associés (simulations thermiques dynamiques, études de facteur de lumière du jour). *Exemples des logiciels TAS (simulations thermiques dynamiques) et DL-Light (autonomie lumineuse) et Archiwizard (facteur de lumière du jour)*
  - Systèmes, sondes et asservissements
- Gestion du chantier
  - Maîtrise des impacts environnementaux et sonores, suivi et maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, tri et valorisation des déchets.
- Implication des usagers et gestionnaires
- Gestion de projet
  - Pilotage de la démarche QEB et interactions avec les différents types d'acteurs (qualifications éventuelles de ces acteurs)
  - Approche en coût global
  - Anticipation de l'exploitation et de la maintenance
  - Dispositions permettant le suivi des performances en exploitation

4- SYNTHÈSE

- Points communs, différences et complémentarités
- Atouts et faiblesses

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

LE COMMISSIONING

LA MÉTHODE DE RÉFÉRENCE
POUR ASSURER UNE MISE EN SERVICE CONFORME AUX OBJECTIFS DU PROJET

UNE SESSION PRÉVUE EN 2022

16 & 23 NOVEMBRE + 2 DÉCEMBRE

Formation hybride :

- 50 % à distance
- 50 % présentiel

CONTEXTE

La mission de commissionnement consiste à proposer un cadre d'organisation standardisé, basé sur les méthodes de management de la qualité, durant les étapes de conception, construction et mise en service d'un bâtiment neuf ou en rénovation, y compris lors de la 1ère année de service.

Ce cadre permet de garantir que la réalisation du projet sera conforme aux objectifs de performance et de qualité demandés par le maître d'ouvrage, et cela dans tous les domaines :

- En matière de fonctionnement : consommation énergétique, consommation d'eau, pérennité des installations, en limitant les fonctionnements anormaux,
- Lors de la prise en charge du bâtiment par l'exploitant et en optimisant les opérations d'entretien et de maintenance,
- En matière d'optimisation des coûts globaux d'exploitation,
- En matière de qualité de l'environnement intérieur : confort (thermique, visuel, acoustique),qualité de l'air, en adéquation avec les usages,
- Et même de plus en plus pour la réalisation de certains éléments du gros-oeuvre...

Ce module permet de former des agents de commissionnement pour définir et diriger ce processus dans le respect des critères du développement durable et plus particulièrement des critères environnementaux prévus dans les référentiels BREEAM, HQE et BDM.

OBJECTIFS

- Connaître les étapes de la démarche et le rôle de l'agent de commissionnement.
- Pouvoir intégrer la démarche de commissionnement à ses projets de bâti.
- Maîtriser des techniques de commissionnement pour assurer une passation complète entre installateur et exploitant.

Au terme de cette formation le stagiaire devra :

- Utiliser les outils adéquates permettant de prendre en charge la planification et la gestion du commissionnement sur toutes les phases de la construction,
- Favoriser la communication entre les différents membres du projet afin d'identifier les problèmes et de les résoudre de manière collective et systématique,
- Veiller au respect des objectifs de performance décrits dans les marchés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences. Des commissionnements de bâtiments neufs et existants seront présentés, étudiés et commentés.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques en petits groupes de travail organisés et accompagnés pour permettre une prise en main des outils et méthodologies proposées.

N.B.: Un ordinateur portable avec Excel (vers. 2007 minimum) est nécessaire.

Intervenants

Aloïs MALLET, Ingénieur, Chargé de commissionnement, Village des Jeux Olympiques Paris 2024.

Public

Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment

Prérequis

Expérience dans le domaine de la construction et de la gestion de projet en phase conception ou chantier.

Durée et horaires

Deux demi-journée en distanciel :
- mercredi **16 nov**.: 9h-12h
- mercredi **23 nov**.: 9h-12h

Une journée le vendredi **2 décembre** en présentiel (9h-12h30 et 14h-17h30) dans les locaux d'EnvirobatBDM, 32 Rue de Crimée, à Marseille (3ème arr.).

Effectif : 5-10 personnes.

Validation

A l'issue d'un Questionnaire d'évaluation des acquis final, il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets de taxe pour les adhérents.
990 € nets de taxes pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

PROGRAMME

LE COMMISSIONING

JOUR 1 - MATINÉE DU 16 NOVEMBRE (À DISTANCE)

- Introduction au commissionnement

1- BÂTIMENTS NEUFS
- La démarche en construction neuve
- L'équipe de commissionnement
- Échanges et études de cas

2- LES OUTILS
- Livrables
- Ressources
- Échanges et exercices pratiques

JOUR 2 - MATINÉE DU 23 NOVEMBRE (À DISTANCE)

3- RETOUR SUR L'EXERCICE ET ÉCHANGES

4- BÂTIMENTS EXISTANTS
- La Démarche déclinée en exploitation
- L'équipe de commissionnement
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

JOUR 3 - LE 2 DÉCEMBRE (À MARSEILLE)

5- CORRECTION DE L'EXERCICE ET DISCUSSION

6- CONTRÔLE DE LA PERFORMANCE
- Mesures et Vérification
- Contrôle continu
- Coût global
- Études de cas, exercices pratiques et échanges

7- LE COMMISSIONNEMENT DANS LES LABELS ET CERTIFICATIONS
- BREEAM
- HQE
- Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)

8- CAS PARTICULIERS
- Commissionnement des GTB
- Commissionnement des systèmes de ventilation
- Autre sujet plébiscité par les stagiaires

9- ÉCHANGES
- Le commissionnement dans vos métiers
- Questions / synthèse

Quizz d'évaluation

NB : Veuillez noter que le déroulement est succeptible d'évoluer en fonction des améliorations pédagogiques de l'intervenant. Une version finale vous sera transmise en

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

15

FORMATION

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE

CONTOURS ET PREMIÈRES APPROCHES

DEUX SESSIONS EN 2022 :

- **25 FÉVRIER, À NICE**
- **8 NOVEMBRE, À MARSEILLE**

Formation présentielle

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

CONTEXTE

L'Assistance à Maîtrise d'Usage propose de reconnaitre l'expertise des usagers comme une composante majeure de la construction des projets liés au bâti et à la ville. Utiliser et mettre en valeur cette composante nécessitent d'en comprendre l'intérêt, d'être à même d'identifier ces usagers et de les mobiliser.

Notre volonté par cette formation et de mettre l'accent sur les apports de l'AMU pour les architectes afin que le quartier ou bâtiment « rêvé » s'approche le plus possible du quartier ou bâtiment vécu.

OBJECTIFS

- Comprendre la notion d'assistance à maîtrise d'usages, comme une composante de la production urbaine et immobilière tout au long d'un projet.
- Mettre en lumière les pratiques des architectes déjà existantes (les zones d'intervention / les outils utilisés / freins limites).
- Être à même d'identifier dans un projet
  - l'ensemble des usages et usagers concernés par le projet
  - les différentes phases relevant de l'AMU et l'apport de ces phases,
  - la part qui peut être assurée par l'architecte lui-même, la part externalisée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Atelier de partage et comparaison d'expériences « bottom-up »
- Exposés oraux composés d'apports théoriques, méthologiques et de retours d'expérience
- Exercices dirigés.

INTERVENANTS

Agnès Filizetti, Architecte, Directrice de l'agence Récipro'Cité, Marseille
Samira Ferfache, Chargée de projet AMU, Récipro'Cité

Lieu

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM, 32 Rue de Crimée
A Nice, *lieu à définir*.

Durée

Une journée : 7 heures (9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 8 et 20 personnes.

Public

Architectes, professionnels de la maîtrise d'oeuvre, professionnels de l'AMO et de la maîtrise d'ouvrages

Pré-requis

Avoir 5 ans d'expérience professionnelle minimum.

Validation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Prix de la formation

420 euros* pour les architectes adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM

480 euros* *pour les non-adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM.*

** Nos tarifs sont indiqués « Nets de taxe » car l'association EnvirobatBDM n'est pas soumise à TVA sur ses activités de formation.*

PROGRAMME

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE : CONTOURS ET PREMIÈRES APPROCHES

PREMIÈRE PARTIE: MATINÉE

1- INTRODUCTION

2- L'AMU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Objectif : S'accorder sur une vision commune

- Atelier : Partage d'expérience et construction d'une vision partagée
- Clarification des différentes «phases d'AMU» tout au long d'un projet
- Apports de l'AMU

3- L'ARCHITECTE ET L'AMU

Objectif : Prendre conscience de ce qui est déjà fait, savoir le valoriser, identifier les partenariats possibles

- Identification des pratiques des architectes relevant de l'AMU
- Partage d'expérience : les satisfactions / les déceptions
- Les « phases d'AMU » où l'architecte n'est pas : quels partenaires ?

4- LES INCONTOURNABLES DE L'AMU

Objectif : A chaque étape du projet, comprendre les enjeux, la finalité et les outils de l'appropriation habitante. Se poser les bonnes questions : quels usagers ? les impliquer sur quel sujet ? Comment les impliquer ?

- Quels usagers ?
- Quelle mobilisation pour quels objectifs : de la consultation à la co-construction ?

SECONDE PARTIE: APRÈS-MIDI

5- PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES

Objectif : Présenter deux expériences très différentes s'appuyant sur une forte implication des usagers

- L'expérience des tables de quartiers : histoire de la méthodologie / exemple marseillais
- Mission d'AMU dans le cadre d'un projet de réhabilitation logement social / population vieillissante : le travail avec les usagers de la programmation à la vie de quartier

6- ETUDE DE CAS

Objectif : Se projeter sur un cas concret, réutiliser les notions abordées

- Exercice : Sur la base d'un appel d'offre, designer une intervention en AMU
  Quel apport / quels usagers / quels outils / quels partnaires ?
  Evaluation jours-heures / Ordre de grandeur financier
- Présentation collective / partage des satisfactions et des difficultés

7- CONCLUSION & EVLUATION

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

CONSTRUIRE EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

POUVOIR CHOISIR ET PRESCRIRE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS BIOSOURCÉS EN FONCTION DES OBJECTIFS ET CONTRAINTES DU PROJET

DEUX SESSIONS PREVUES EN 2022 /

- ***26-27 AVRIL, À NICE***
- ***24-25 NOVEMBRE, À MARSEILLE***

Formation présentielle

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

OBJECTIFS

» Appréhender la diversité des matériaux et produits à base de biomasse actuellement disponibles, comprendre leurs caractéristiques et leurs circuits de distribution,

» Identifier les techniques et conditions de mise en oeuvre appropriées,

» Connaître les principaux systèmes constructifs favorables à l'emploi de matériaux et produits biosourcés - en gros oeuvre et second oeuvre,

» Pouvoir choisir et prescrire des matériaux et produits biosourcés en fonction du projet, en connaissances des coûts et du risque.

CONTEXTE

Confort de vie, bienfaits sur la santé, cycle de vie des matériaux de construction, autant de sujets qui mènent petit à petit à une évolution des pratiques des professionnels de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et des entreprises de réalisation.

Les matériaux biosourcés et écologiques sont de mieux en mieux connus, ce qui permet de développer leur usage dans un nombre croissant de projets, en réalisation neuve ou en rénovation. Ils offrent ainsi des avantages techniques qui gagnent à être exploités pleinement, notamment dans un contexte de réchauffement climatique et de réduction des consommations énergétiques.

En abordant de front les principaux matériaux biosourcés disponibles à la fois dans leurs aspects techniques (propriétés, coûts et contraintes) et architecturaux (le bon matériau pour le bon usage), cette formation vise à acquérir une connaissance à la fois fine et générale des conditions appropriées d'emploi et de mise en oeuvre de ces matériaux pour chaque projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences,
- Échanges avec et entre les stagiaires,
- Exercices pratiques.

INTERVENANTS

Christophe Beaussire, AMO, expert et formateur en produits et systèmes constructifs biosourcés;
Sylvie Detot, Architecte DPLG, Accompagnatrice BDM, spécialiste des systèmes constructifs biosourcés.

Public

Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes,
Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment

Pré-requis

Connaissance générale du bâtiment, de la construction ou des matériaux.

Durée

2 jour : 14 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif - Entre 5 et 12 personnes.

Validation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets de taxe pour les adhérents
990 € nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

1ÈRE JOURNÉE : LES MATÉRIAUX ET PRODUITS BIOSOURCÉS

La première journée est animée par Christophe Beaussire, AMO spécialiste de la construction biosourcée. Son intervention vise à transmettre une connaissance à la fois globale et précise sur des différentes familles de matériaux et produits biosourcés (avantages/contraintes, enjeux techniques, reglementaires, développement récents et futures), ainsi que leurs conditions de mise en oeuvre pour éviter des mauvaises surprises et choisir le bon matériau ou produit.

1- INTRODUCTION

2- TECHNIQUE MATÉRIAUX
- Familles de matériaux et produits disponibles sur le marché régional

3- PERFORMANCE ÉNERGETIQUE ET CONFORT
- Intérêts pour le confort de vie : thermique, sanitaire, hygrométrique

4- MISE EN OEUVRE DE CES MATÉRIAUX
- Dispositions en cas d'incendie et comportement à l'humidité

5- CIRCUITS DE DISTRIBUTION
- En direct avec les entreprises ou via négoce de matériaux

6- COMPARATIF AVEC LES MATÉRIAUX NON-BIOSOURCÉS
- Performance, prix, tenue dans le temps, impacts sur la pérennité de l'ouvrage

7- POTENTIEL DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS EN DÉCONSTRUCTION

8- PRESCRIRE ET CONSEILLER LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

2ÈME JOURNÉE : LES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BIOSOURCÉS

La seconde journée sera animée par Sylvie Detot, architecte et experte judiciaire, reconnue pour des réalisations intégrant le «bon matériau (biosourcé) au bon endroit», en neuf et en rénovation. Son intervention vise à replacer ces matériaux et produits dans la perspective du projet, c'est-à-dire en traitant des choix réalisés en fonction de la commande architecturale, de la prescription, des assurances et de l'exécution...

9- BÂTIMENT DURABLE ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS
- Matériaux biosourcés et principes du bâtiment durable
- Retours d'expériences

10- LE SOL ET SES PROBLÉMATIQUES SPECIFIQUES

11- MONTER LES MURS
- Le système ossature bois-biosourcé
- Le système caisson bois-paille
- Les systèmes béton de chanvre et terre

12- FERMER L'ENVELOPPE : LA TOITURE BIOSOURCÉE

13- PAROIS VITRÉES, SAILLIE ET PROTECTIONS SOLAIRES

14- EXERCICE INTERMÉDIAIRE
- Exercice de prescription d'élements du gros oeuvre.

15- ISOLATION BIOSOURCÉE PAR L'INTÉRIEUR

16- RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS BIOSOURCÉS

17- LES PRODUITS BIOSOURCÉS POUR L'INTÉRIEUR
- Second oeuvre, plafond, carrelage, peintures, autres éléments pour le sol.

18- CONCLUSION : QUIZZ ET DISCUSSION

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

19

FORMATION

CONSTRUIRE EN CHANVRE : MAITRISE D'OEUVRE

LES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS EN CHANVRE ET LEUR BONNE MISE EN OEUVRE

FORMATION CERTIFIANTE POUR MAÎTRES D'OEUVRE & ARCHITECTES

UNE SESSION PRÉVUE EN 2022 :

5-6 MAI + 9 JUIN + 28 JUIN

Formation certifiante de 4 jours pour les architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'études et de contrôle

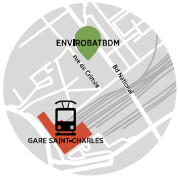

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

Les ouvrages réussis en chanvre présentent des qualités thermiques, acoustiques, hygrométriques excellentes, tout en réduisant la facture carbone globale du bâti.

Ces ouvrages doivent cependant être conformes aux Règles Professionnelles d'Exécution et d'Ouvrage en Béton de Chanvre afin **d'être assurables** lorsqu'ils emploient des mortiers et du béton de chanvre.

Comme pour toute technique innovante, l'obligation de prouver ses compétences est demandée : tous les acteurs de l'acte de construire en chanvre doivent être formés ou faire preuve de leurs compétences pour pouvoir engager leur garantie décennale.

Cette formation vise à transmettre les clés techniques, réglementaires, pratiques et architecturales pour le bon emploi et la mise en oeuvre du chanvre en tant que matériau de construction en bétons et mortiers. Elle satisfait aux exigences nationales en matière de formation des maîtres d'oeuvre, architectes et entrepreneurs.

Elle sera animée par des professionnels experts du sujet issus de l'association **Construire en Chanvre**, association interprofessionnelle nationale qui a oeuvré pour la reconnaissance et la validation des règles professionnelles depuis 20 ans.

CERTIFICATION

- Les stagiaires ayant validé cette formation recevront de la part de l'association Construire en Chanvre une attestation de compétence conforme aux exigences des règles professionnelles. **Cette attestation est reconnue par les assureurs et permet la garantie décennale des ouvrages en bétons et mortiers de chanvre.**

OBJECTIFS

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités afin d'acquérir une culture commune entre les différents acteurs du chantier.
- Maîtriser les connaissances pour concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Avoir connaissance des modes de production et contraintes de chantier
- Savoir construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs (maître d'ouvrage, entreprises, bureaux techniques...)
- Être en capacité de superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation présentielle en petits groupes avec exposés oraux et activités interactives,
- Exercices de mise en pratique, études de cas et manipulation de la matière.

INTERVENANTS

Gérard Lenain, Artisan, pionnier de la construction en chanvre, formateur de l'association Construire en Chanvre.

Daniel Bayol, Maître d'oeuvre et AMO, Société DB Chanvre, spécialiste des matériaux biosourcés en Région Sud.

Durée

4 jours en tout, répartis en trois parties totalisant 28 heures de formation en tout:
- **5-6 mai** (9h00-12h30, 14h00-17h30)
- **9 juin** (même horaires)
- **28 juin** (même horaires)

+ une visite optionnelle d'un chantier sera proposée à l'issue de la formation

Public

Architectes, maitres d'œuvre, bureaux d'études et de contrôle, économistes de la construction, constructeurs professionnels.

Pré-requis

Expérience en tant que concepteur ou acteur de la conception de bâtiments; bureau d'études ou de contrôle.

Effectif : Entre 5 et 12 personnes.

Validation

QCM de contrôle de connaissances; en cas de réussite, remise d'un certificat de formation Construire en Chanvre.

Coût de la formation

1680€ nets de taxe pour les adhérents d'EnvirobatBDM

2000 € nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

20

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN CHANVRE : MAÎTRISE D'OEUVRE

Cette formation de quatre jours au total se déroulera en trois séances (Jour 1-2, puis Jour 3 et ensuite Jour 4).

La visite de chantier sera proposée à son issue.

1ÈRE JOURNÉE : LES BASES POUR CONSTRUIRE EN CHANVRE

- Découvrir les bétons de chanvre (manipulation, réalisation, la plante...)
- Connaître les règles professionnelles et leur utilité :
  la problématique chanvre/liant/eau, l'écriture des règles professionnelles, les obligations.
- Connaître toutes les possibilités d'usage du chanvre :
  en sol, murs, doublages, toits et enduits, mise en oeuvre par déversement, projection mécanique et manuelle, préfabrication.
- Connaître les isolants à base de fibre de chanvre, leurs caractéristiques et spécificités d'usage (caractéristiques, les offres et les certifications).
- Connaître les ressources humaines permettant le développement d'une activité chanvre bâtiment (métiers, réseaux nationaux et régionaux).

2ÈME JOURNÉE : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU BÉTON DE CHANVRE ET ÉLÉMENTS DE CONCEPTION (PREMIÈRE PARTIE)

- Maîtriser les caractéristiques communes des bétons de chanvre nécessaires pour concevoir des ouvrages :
  Sols et planchers, parois verticales, isolations en toiture, enduit correcteur thermique et décoratif
- Les caractéristiques communes des ouvrages en béton de chanvre :
  Le béton de chanvre face aux 4 piliers de l'architecture bioclimatique, les ACV et FDES, le comportement au feu des parois contenant des bétons en chanvre.

3ÈME JOURNÉE : CONNAISSANCES APPROFONDIES DU BÉTON DE CHANVRE ET ÉLÉMENTS DE CONCEPTION (DEUXIÈME PARTIE)

- Concevoir des ouvrages en béton de chanvre, par nature d'ouvrage :
  Caractéristiques mécaniques, thermiques, hygrométhermiques, comportement au feu, affaiblissement accoustique
- Les modes de production et contraintes de chantier :
  Les bétons banchés et déversés, la projection mécanique, les prescriptions communes aux mises en oeuvre mouillées, les blocs préfabriqués, la préfabrication de grands éléments, les prescriptions communes à toutes les mises en oeuvre

4ÈME JOURNÉE : PRESCRIRE ET SUPERVISER LA RÉALISATION D'OUVRAGES EN CHANVRE

- Développer un argumentaire commercial et une communication adaptée :
  Argumentaires commerciaux, communication avec les acteurs en amont et en aval du projet, dispositifs régionaux mobilisables pour l'assistance à la prescription;
- Savoir réaliser la prescription :
  Optimisation des ouvrages en phase étude, organisation du chantier, réception et supports avant réalisation, coordination des différents corps d'état;
- Savoir optimiser les coûts :
  Information sur les matériaux disponibles, fabricants, fournisseurs, coûts d'achat et estimations quantitatives, temps de mise en oeuvre en fonction du mode de réalisation;
- Savoir suivre la réalisation des ouvrages :
  Organistion du chantier (sécurité, volumes, accès, stockage), séchage et protection des ouvrages, informations transmises à réception.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

21

FORMATION

CONSTRUIRE EN TERRE

DE LA TERRE DU SOL DANS VOS MURS POUR UN BÂTI SOUTENABLE

PRÉVOIR ET COMPRENDRE COMMENT INTÉGRER LA TERRE SOUS TOUTES SES FORMES DANS LES CONSTRUCTIONS CONTEMPORAINES

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022

- **20 MAI, À NICE**
- **21 OCTOBRE, À MARSEILLE**

Formation présentielle

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

OBJECTIFS

Au terme de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Identifier les possibilités et contraintes d'usage de la terre pour des opérations de bâtiments modernes, confortables et durables,
- Valoriser les atouts techniques, économiques et écologiques de la terre (notamment de la terre du site) dans les opérations de construction,
- Prévoir les freins habituellement rencontrés dans les projets et repérer des possibilités adaptées : freins techniques, réglementaires, assurantiels, organisationnels, économiques, humains…

CONTEXTE

Employée depuis des milliers d'années, la terre a trouvé un souffle nouveau au cours des dernières décennies à travers des modalités d'usage adaptées à la construction contemporaine, permettant de répondre à la demande d'espace, de lumière et de confort dans les habitats modernes. Elle constitue par ailleurs une solution commode pour réaliser à la fois des gains économiques et des gains environnementaux dans les opérations de construction ou de rénovation.

Toutefois, la définition de ses modalités d'usage demande un travail intelligent de mise en concordance du projet (et de ses spécificités architecturales, contraintes réglementaires, parasismiques, etc.) avec les différentes possibilités de matériaux en terre (en fonction du terroir pour la terre de site, de l'approvisionnement, des coûts ou des impacts environnementaux…).
Cela peut poser des problèmes techniques, physiques, assurantiels, réglementaires ou encore économiques.

Animée par un des pionniers de la construction en terre en Région PACA, cette formation très dense d'une journée vise à traiter sous un angle professionnel et réaliste de la construction écologique en terre, illustrée par de nombreux projets exemplaires et détaillés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences
- Présentation commentée d'échantillons de différents matériaux
- Échanges avec et entre les stagiaires autour des problèmes rencontrés.

INTERVENANT

Michel Oggero, Géologue et urbaniste, Fondateur et dirigeant de FILIATER, Maître d'ouvrage (promoteur immobilier) et bureau d'études spécialiste de la terre et des matériaux bio- et géo-sourcés (R&D, ATEx).

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, …).

Durée

Une journée : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 5 et 12 personnes.

Prérequis

Connaissance générale du bâtiment ou des opérations immobilières.

Validation

L'acquisition des objectifs est vérifiée par l'intervenant à l'issue de la formation. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

420 € nets de taxe pour les adhérents,
495 € nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

22

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN TERRE

MATIN

1- INTRODUCTION
- Présentation
- Objectifs et déroulement
- Commentaire du questionnaire de préparation de la formation

2- LE MATÉRIAU TERRE POUR CONSTRUIRE, ÉTENDU À TOUS LES MATÉRIAUX GÉOSOURCÉS
- Définitions, exemples

3- COMPRENDRE L'USAGE DE LA TERRE : ORIGINES, PREUVES HISTORIQUES ET RAISONS D'ÊTRE DANS LE PASSÉ
- Aspect historique : étude des liens entre ressources du site et ouvrages
- Dans le contexte d'un habitat moderne, qu'est-il possible d'envisager?

4- INTÉRÊT AUJOURD'HUI : POURQUOI LES UTILISER?
- Origine et évolution de leur regain d'intérêt
- Les qualités reconnues : techniques, économiques, environnementales
- Comment les utiliser : retour d'expérience

5- LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES UTILISANT LA TERRE
- Pisé
- Pierre
- Brique (cuite et compressée)
- Béton de terre

6- PROPRIÉTÉS, CONNAISSANCES, ANALYSES ET TEST POUR LES UTILISER
- Les contraintes clés : eau/humidité, souplesse du bâti, ajout de liant, etc...
- En fonction du projet, tests, essais prévus et résultats attendus
- Retour d'expérience : défis de la construction parasismique en terre
- Identifier les limites d'utilisation de la terre: les dépasser ou s'incliner?

APRÈS-MIDI

7- MAITRISE DE LA CONSTRUCTION EN TERRE DANS LES OPÉRATIONS
- Une méthode collaborative: de la nécessité de co-conception pour réussir
- Schéma d'une articulation réussie entre les architectes, bureaux d'études et la maîtrise d'ouvrage

8- ASPECTS REGLEMENTAIRES ET ASSURANTIELS
- Aspects règlementaires
- Travailler avec les assurances
- Rassurer un bureau de contrôle

9- ASPECTS ÉCONOMIQUES
- Situation économique actuelle
- Condition de rentabilité et principaux surcoûts
- Les outils pour choisir entre les différents matériaux en terre

10- L'AVENIR DES MATÉRIAUX ET LEUR UTILISATION

11- LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR POUR ÉVITER LES ÉCUEILS !

12- CONCLUSION
- Questionnaire de d'évaluation et retour sur certains points
- Questionnaire de satisfaction et retours à chaud

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

INTRODUCTION AUX MÉTHODES ET TECHNIQUES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2021

- **24-25 MARS, À MARSEILLE**
- **13-14 OCTOBRE, À NICE**

Formation présentielle

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

CONTEXTE

Le secteur des BTP est responsable à lui seul de 71% de la masse des déchets produits en France en 2019. Avec la raréfaction des ressources et la saturation des écosystèmes en polluants, comment réduire la consommation de matériaux et d'énergie tout en créant plus de valeur et de bien-être pour les habitants?

Au cours des dix dernières années, le travail de défrichage des contextes juridiques et économiques et d'identification de bonnes pratiques ont été menées par quelques pionniers. Il a permis d'aboutir à un cadre d'action praticable, cohérent avec la nouvelle règlementation, qui permet aujourd'hui de généraliser les pratiques de réemploi des matériaux et produits du bâtiment, dans les opérations de construction, en neuf comme en réhabilitation.

Cette formation combine des **techniques et éclairages opérationnels** pour intégrer une démarche de réemploi (le premier jour) avec un travail d'appropriation d'**outils et méthodes d'économie circulaire** (le second jour).

OBJECTIFS

Développer des compétences stratégiques pour intégrer des pratiques d'économie circulaire dans les projets de construction et réhabilitation :

- Connaître les concepts et méthodes de base l'économie circulaire,
- Connaître et pouvoir mettre en oeuvre les techniques de base **du réemploi** des matériaux et éléments constructifs dans les projets,
- Pouvoir intégrer une démarche de réemploi, et plus largement d'économie circulaire, dans le projet de bâtiment, en construction neuve ou rénovation, à partir d'une **plate-forme de réemploi**.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Revues de la littérature scientifique, technique et professionnelle.
- Exercices pratiques et ateliers dirigés, échanges entre stagiaires.

INTERVENANTS

Valérie DECOT, Architecte DPLG, Fondatrice de RAEDIFICARE
Amandine LIPARI, Ingénieure, chargée d'opération Qualité Environnementale du Bâti, APAVE
Jérémie JOUBERT, Docteur en aménagement et urbanisme, chargé de mission EnvirobatBDM.

Public

Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.

Durée

2 jour : 14 heures
(9h00-12h30 et 13h30-17h00).

Effectif - Entre 5 et 12 personnes.

Prérequis

Connaissance générale du bâtiment

Validation

L'acquisition des objectifs est vérifiée par les intervenants à l'issue des exercices ainsi que d'un court questionnaire final. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

840 € nets de taxe pour les adhérents
990 € nets de taxe pour les non-adhérents d'EnvirobatBDM.

PROGRAMME

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

PREMIER JOUR - INITIATION ET MISE EN PRATIQUE OPÉRATIONNELLE

1- INTRODUCTION

2- RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET NOTRE EMPREINTE CARBONE ?
- Pratiques historiques, contexte environnemental
- Contexte légal et réglementaire

3- DÉFINITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MATÉRIAUX ET POSSIBILITÉS
- Les matériaux issus de la déconstruction, matériaux à base de recyclât
- Les filières locales et matériaux biosourcés

4- EXEMPLES DE RÉALISATIONS ET D'OPÉRATIONS

5- QUELLES ÉTAPES-CLÉS ET QUELS OUTILS METTRE EN OEUVRE?
- Le diagnostic PMD, le sourcing (identification des filières de réemploi),
- Les compétences des intervenants
- La dépose, requalification des produits reconditionnement et logistique
- La mise en oeuvre des produits du réemploi dans les projets

6- LEVER LES FREINS AU RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX
- Le statut du déchet
- Le permis de faire et d'expérimenter
- Les assurances, le contrôleur technique

7- EXERCICES PRATIQUES
- Réaliser un diagnostic PMD
- Initiation au sourcing - recherche de débouchés ou de produits de réemploi
- Prévoir et dimensionner la mission de réemploi et la commander (CCTP)

SECONDE JOURNÉE - MONTÉE EN COMPÉTENCE MÉTHODOLOGIQUE

8- APERÇU GÉNÉRAL DES OUTILS ET CONCEPTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- Histoire des concepts de l'économie circulaire et état des connaissances
- Différentes stratégies d'économie circulaire pour différents territoires et enjeux
- Classement et présentation synthétique des outils : focus sur les plus importants (ACV, Tableau I-O, Métabolisme, AFME, Nexus, Services ecosystémiques...°

9- ASSOCIATION RAEDIFICARE POUR UNE FILIERE DE REEMPLOI
- Présentation de l'association Raedificare
- Présentation des travaux de recherche de l'association

10- INSCRIPTION DE LA DÉMARCHE DE RÉEMPLOI DANS LE TERRITOIRE ET LE PROJET ARCHITECTURAL EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION
- Exemples d'opérations de déconstruction en vue du réemploi et différentes approches
- Valoriser le patrimoine bâti et du projet (construction et rénovation)
- Insertion dans une démarche projet : étapes clés, faisabilité technique, économique et environnementale

11- L'OUTIL RAEDIFICARE DE MASSIFICATION DU RÉEMPLOI
- L'outil Raediicare de recensement des opportunités de réemploi : présentation.
- Démonstration de l'outil en groupes

12- CONCLUSION
- Ouverture sur les projets des stagiaires
- Questionnaire de test des connaissances et correction

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

TOITURES ET TERRASSES VÉGÉTALISÉES

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022 :

- ***10 MARS, À NICE***
- ***5 OCTOBRE À MARSEILLE***

Formation présentielle

A Marseille, dans les locaux d'EnvirobatBDM

A Nice, lieu à définir

En respect des mesures d'hygiène & de sécurité

CONTEXTE

La végétalisation du bâti, notamment en toiture-terrasse, connaît un regain d'intérêt dû aux enjeux environnementaux et climatiques. Elle apporte une réponse à de nombreuses problématiques tel que la lutte contre l'îlot de chaleur urbain, la gestion des eaux pluviales, l'accueil de la biodiversité, la préservation de la santé et du bien-être.

Connaître les typologies de végétalisation en toiture-terrasse, les techniques afférentes, leurs avantages et leurs limites, le cadre réglementaire dans lequel elles s'inscrivent, etc. permet de mieux les appréhender, de savoir quels services écosystémiques elles peuvent apporter, selon quelles conditions et comment elles peuvent se mettre en oeuvre.

Cette formation, réalisée avec l'Association française des toitures et façades végétalisées vise à fournir les informations techniques et les lignes directrices méthodologiques, en cohérence avec les **Règles Professionnelles pour la conception et la réalisation des terrasses et toitures végétalisées**.

OBJECTIFS

» Connaître les différentes typologies de toitures et térasses végétalisées
» Identifier les critères de choix des solutions techniques en fonction des attentes et des contraintes
» Connaître les avantages et les limites des systèmes utilisés
» Connaître le cadre règlementaire
» Être informé sur la mise en oeuvre

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences,
- Exemples d'applications et présentation de documents techniques.

INTERVENANT

Formateur de l'ADIVET
(Association française des toitures et façades végétalisées)
Profil : ingénieur ou gérant d'entreprise.

Durée & horaires

Une journée : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 5 et 12 personnes.

Public

Architectes, et concepteurs-paysagistes, bureaux d'études et de contrôle, chargés d'opérations, gestionnaires, responsables maintenance et exploitation, entreprises (couverture, étanchéité, paysage).

Pré-requis

- aucun -

Validation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Prix de la formation

420 euros* pour les architectes adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM

480 euros* *pour les non-adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM.*

** Nos tarifs sont affichés « Nets de taxe » car l'association EnvirobatBDM n'est pas soumise à TVA sur ses activités de formation.*

PROGRAMME

TOITURES ET TERRASSES VÉGÉTALISÉES

MATIN - TOITURES VÉGÉTALES, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- *Introduction*
  - *Présentation, tour de table*
  - *Historique, marché, acteurs*
- *Les bénéfices écosystémiques de la toiture végétalisée*
- *Typologie de végétalisation : intensive, semi-extensive, extensive et mixte*
- *Critères de conception, guide de choix*
- *Environnement règlementaire*

APRÈS-MIDI - INSTALLATION D'UNE TOITURE VÉGÉTALISÉE SELON LES RÈGLES PROFESSIONNELLES, SON ENTRETIEN

- *Les différents types d'éléments porteurs*
- *Les charges admissibles*
- *Mise en oeuvre de la TTV*
  - *Constituant d'un système de végétalisation*
  - *Les points singuliers*
  - *L'irrigation*
- *L'entretien*
- *Prévention et sécurité*
- Conclusion et Quizz de fin de formation

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

27

FORMATION

LE RAFRAICHISSEMENT URBAIN

AGIR POUR LE CONFORT DES HABITANTS

& LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR URBAINS

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022 :

- ***VENDREDI 13 MAI***
- ***VENDREDI 10 NOVEMBRE***

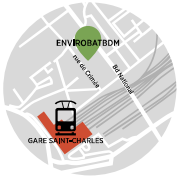

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

L'accroissement des chaleurs subies en période estivale, la multiplication des épisodes caniculaires ainsi que la prise de conscience du phénomène d'ilots de chaleur urbains conduit les professionnels de l'aménagement et de l'urbain à rechercher et concevoir des dipositifs pertinents pour endiguer ces phénomènes.

Le phénomène des ilots de chaleur pose particulièrement problème dans la mesure où il réduit les possibilités de rafraichissement naturel des bâtiments et grève ainsi fortement le confort passif des habitats. Aussi, c'est un phénomène complexe qui s'amplifie en fonction de particularités morphologiques et physiques des centres anciens et des nouvelles zones urbaines denses, conjugant accumulation de l'enseoleillement, albedo, inertie des matériaux...

Il existe pourtant de techniques simples pour prévenir l'apparition de ces phénomènes, et concevoir des dispositifs pour favoriser un rafraichissement naturel ainsi que le confort estival des habitants. Ces nouvelles techniques et modalités d'aménagement gagnent à s'insérer dans une approche globale de l'habitat et du quartier durable.

OBJECTIFS

Au terme de cette formation le stagiaire devra :

- Comprendre le phénomène d'accumulation de la chaleur en milieu urbain, ses principaux facteurs, les possibilités de rafraichissement et de confort,
- Être en mesure de faire des recommandations avisées aux maitres d'ouvrage ou aux urbanistes-aménageurs afin de favoriser un rafraichissement urbain,
- Intégrer les prescriptions et études nécessaires dans la perspective d'une opération de rénovation durable ou du développement de quartiers durables.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés s'appuyant sur des études de cas concrets et retours d'expériences.
- Échanges avec et entre les stagiaires.
- Exercices pratiques avec prise en mains d'outils.

N.B.: Il est demandé aux stagiaires d'apporter leur ordinateur portable.

Intervenante

Rofia Lehtihet, Architecte-Docteure en Sciences de l'Ingénieur.
Après avoir soutenu une thèse sur les effets de chaleur urbains, elle participe à la réalisation de nombreux projets d'écoquartiers et de rénovations écologiques. Aujourd'hui, Rofia Lehtihet est directrice de l'agence ETAMINE de Marseille, et accompagnatrice BDM.

Durée

1 jour : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Public

Professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement ou de la promotion immobilière, Architectes, Paysagistes, Ingénieurs de bureaux d'études et du conseil.

Prérequis : aucun

Effectif : Entre 6 et 12 personnes.

Validation

- La participation active aux exercices est requise.
- Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Prix de la formation

420 euros* pour les architectes adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM

480 euros* *pour les non-adhérents du CROA PACA ou d'EnvirobatBDM.*

** Nos tarifs sont affichés « Nets de taxe » car l'association EnvirobatBDM n'est pas soumise àTVA sur ses activités de formation.*

PROGRAMME

FAVORISER LE RAFRAICHISSEMENT URBAIN DANS UNE PERSPECTIVE D'URBANISME DURABLE

MATIN - CONNAISSANCES DE BASE ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

1- INTRODUCTION
- Présentation
- Actualité des îlots de chaleur urbains (ICU) et des îlots de fraicheur (IF)
- Objectifs et déroulement de la journée

2- COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE D'ICU
- Définition physique
- Facteurs responsables du ressenti
- Illustration du phénomène sur plusieurs sites dans le monde

3- LES FACTEURS DE L'ICU ET DU RAFRAICHISSEMENT
- Ensoleillement
- Albedo
- Végétation
- Ventilation
- Effet de dièdre
- Inertie thermique des matériaux

4- MISE EN PRATIQUE RAPIDE (EN PETITS GROUPES)
- Exercice test rapide sur un espace urbain typique : une place provençale
- Correction collective à partir d'un cas étudié scientifiquement

5- RETOUR D'ÉXPÉRIENCE DÉTAILLÉ DANS UNE OPÉRATION URBAINE
- Conception d'un aménagement contre les suchauffes dans un EcoQuartier
- Comprendre le processus de reflexion / conception des architectes-urbanistes

APRES-MIDI - ENTRAINEMENT ET PRISE EN MAINS D'OUTILS

6- EXERCICE : FAVORISER LE RAFRAICHISSEMENT DANS LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION
- Projection en groupe sur un coeur de village typique (à définir parmi trois cas)
- Réalisation d'un diagnostic et de préconisations sous supervision de la formatrice

7- ETABLIR DES RÈGLES DE PROSPECT URBAIN POUR ÉVITER LES ICU, SURCHAUFFES ET ACCÉLÉRATIONS DE VENT

8- MOBILISER L'EXPERTISE DE MANIÈRE ADÉQUATE
- Types de services, cahier des charges et livrables attendus
- Aperçu rapide d'outils complexes employés par les spécialistes

9- PRÉSENTATION D'OUTILS SIMPLES
- Un outil d'aide à la décision : héliodon rapide sur projet avec SketchUp
- Modèle de prescription d'aménagements paysagers (végétalisation, sol, revêtements...).

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

FORMATION

LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

CONCEVOIR DES DISPOSITIFS EFFICIENTS ET ÉCOLOGIQUES INTÉGRÉES DANS LES AMÉNAGEMENTS, POUR MAÎTRISER LES EAUX PLUVIALES

DEUX SESSIONS PRÉVUES EN 2022

(LES DATES SERONT COMMUNIQUÉES PROCHAINEMENT)

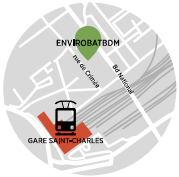

Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE

Alors que les épisodes pluvieux extrêmes se multiplient, la question de la gestion de l'eau de pluie ne peut plus se contenter des solutions classiques. Dans ce contexte, les aménageurs, architectes, ingénieurs gagnent à mobiliser pleinement des techniques naturelles et économes pour maitriser les eaux de pluie. C'est pour cela que sont apparues les techniques de gestion « intégrée » de l'eau.

- Que peut-on attendre de ces techniques pour le bâtiment et le quartier ?
- Comment bien définir les fonctions de l'ouvrage et faire des économies?
- Comment concevoir des dispositifs écologiques globaux qui tiennent véritablement compte du contexte topographique et urbain ?

Promoteur du concept de gestion alternative des eaux depuis 30 ans, Michel Bénard est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la maîtrise des eaux pluviales. Ce passionné de l'eau possède une expérience unique en matière de conseil aux aménageurs, architectes, urbanistes et pouvoirs publics.

OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs naturels et alternatifs de gestion des eaux de pluie,
- Comprendre comment se croisent les enjeux techniques, humains, écologiques, financiers, urbains, juridiques, liés à la gestion des eaux de pluie,
- Comprendre quels sont les leviers d'amélioration économique, écologique et technique permis par une intégration intelligentes d'ouvrages alternatifs.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Reconnaître les différentes stratégies de gestion des eaux pluviales et formuler les objectifs d'une gestion globale, écologique et efficiente de l'eau de pluviale,
- Se représenter les contraintes liées à l'environnement, au chantier, aux évènements imprévus, aux usages, aux coûts,
- Visualiser les articulations possibles entre ouvrages et dispositifs alternatifs en fonction du contexte.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode basée sur des séries d'exposés d'expériences concrètes, cas de figures et exercices,
- Exposés visuels et interactifs ; recours à des photos de terrain, adaptation spontanée de l'intervenant aux demandes des stagiaires.

Intervenants

Michel BENARD, Ingénieur conseil, Sociétés ELLENY et INFRASERVICE, spécialisées dans le conseil en aménagements, VRD, paysage, sols.

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Pré-requis

Expérience dans le domaine de l'aménagement, de la gestion, de l'ingénierie ou de la construction.

Durée

1 jour : 7 heures
(8h30-12h30 et 13h30-16h30).

Effectif : Entre 5 et 15 personnes.

Validation

L'acquisition des connaissances est réputée acquise à l'issue d'un QCM final. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

420 € nets de taxe pour les adhérents.

480 € nets de taxes pour les non-adhérent.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

30

PROGRAMME

LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

1- APERÇU DES TECHNIQUES DE GESTION DE L'EAU

- *Les techniques traditionnelles*
- *Les techniques alternatives : alternatives à quoi ?*
- *La gestion intégrée : que faut-il intégrer ?*

2- DÉFINIR LES BONS OBJECTIFS POUR DES DISPOSITIFS ADAPTÉS

- *Les facteurs clés : débit, évaporation, environnement, espace, biodiversité, coûts*
- *Dispositifs efficaces en fonction du contexte urbain (logements, espaces publics, industrie, tertiaire...)*
- *Exercice : coupes techniques, exemple de calculs et variations des dispositifs*

3- RETOURS D'EXPÉRIENCE COMMENTÉS

- *Pour tous types de projets: urbain, espace public, commercial, industriel...*
- *Exemples de réalisations contrastées*

4- ASPECTS RÈGLEMENTAIRES ET TERRITORIAUX

- *SDAGE, SAGE, place de la Police de l'eau et des Agences de l'eau*
- *Intégration dans le zonage pluvial*

5- POINTS DE VIGILANCE POUR DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

- *Dimensionnement des ouvrages et choix des solutions*
- *Ouvrages à double fonction*

6- POINTS TECHNIQUES RÉCURRENTS

- *Tests aux épisodes pluvieux*
- *Pollutions chroniques et traitement des terrains*
- *Entretien des ouvrages*

7- CONCLUSION ET EVALUATION

Veuillez noter que le programme pourra évoluer, notamment l'après-midi, afin de s'adapter aux besoins spécifiques des stagiaires (par rapport à des questions ou projets en cours). A cette fin, l'intervenant tachera de transformer le déroulement initialement prévu en mettant l'accent sur certaines questions techniques clés, en approfondissant le récit de certains retours d'expérience, ou encore commentant certains projets soumis par des volontaires.

INFO / CONTACT

Inscriptions : Céline BOUCLY
contact@envirobatbdm.eu
04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT
jjoubert@envirobatbdm.eu

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
ticket.envirobatbdm.eu

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

31

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez compléter et transmettre le bulletin d'inscription rempli
par courrier postal à : EnvirobatBDM, Le Phocéen, Bât. C, 32 Rue de Crimée, 13003 Marseille
ou par courrier électronique à : **formation@envirobatbdm.eu**

Merci d'utiliser de préférence l'inscription via notre plate-forme en ligne, depuis notre site web : www.envirobatbdm.eu/formations-et-visites

envirobatbdm

IDENTITÉ

Participant :

Pour faciliter le traitement de votre demande, veuillez privilégier l'envoie d'une fiche pour chaque participant.

NOM .....Prénom .....
Fonction.....
Tel. : ..... Courriel.....

Organisme / entreprise :.....
Adresse complète.....
Nom et Prénom de la personne contact :.....
Tel. : ..... Courriel.....

FORMATION

Intitulé de la formation : ..... Date .....
Si prise en charge d'une partie des frais par un OPCO, nom de l'OPCO de ma branche : .....

Conditions tarrifaires (noircir ou cocher la case correspondante) :

- o Organisme adhérent à EnvirobatBDM : **Tarif adhérent***(voir sur la fiche de formation)
- o Organisme non-adhérent à EnvirobatBDM : **Tarif non-adhérent***(voir sur la fiche de formation).

Veuillez donner votre accord en noircissant ou cochant la case ronde :

- o **J'accepte les Conditions Générales de Vente** (à la page suivante)

Date, cachet et signature

MODALITÉS DE CONFIRMATION

Après nous avoir renvoyé ce bulletin, vous recevrez un devis ainsi qu'une convention de stage. Cette dernière devra nous être retournée signée. Un vérification des prérequis pourra être aussi effectuée à ce moment.

A sa bonne réception, l'inscription définitive sera confirmée au stagiaire et/ou à son organisme d'appartenance par courriel d'EnvirobatBDM.

Une semaine avant la formation, les stagiaires recevront une convocation officielle contenant un rappel des modalités de suivi de la formation ainsi qu'un court questionnaire de préparation pour évaluer leur niveau et leur besoin.

A la suite de la formation, il sera demandé aux stagiaires de remplir un questionnaire de satisfaction.

Les données personnelles sont utilisées par EnvirobatBDM uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services offerts pour lesquels EnvirobatBDM peut avoir recours à des sous-traitants.

envirobatbdm

32 Rue de Crimée, 13003 Marseille
www.envirobatbdm.eu
Contact : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
> ticket.envirobatbdm.eu

Coordonnées bancaires
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0037 6493 921

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. **SIRET n° 480 512 201 00033**

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

EnvirobatBDM propose :

1. Des formations inter-entreprises. Les frais relatifs à la logistique (location de salle et de matériel, pauses café et déjeuner, déplacement de l'intervenant, location de logiciels de télétravail) sont compris dans la proposition commerciale sauf mention contraire.

2. Des formations intra entreprise réalisées sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe. Elles peuvent se dérouler dans les locaux de l'entreprise ou être délocalisées à la convenance de l'entreprise. Toute formation intra-entreprise fait préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière : EnvirobatBDM établit un devis en fonction du programme négocié et de la durée de la formation qui en découle. Les prix du devis sont forfaitaires en fonction de la durée de l'intervention du formateur. Les frais relatifs à la logistique (location de salle et de matériel, pauses café et déjeuner, déplacement de l'intervenant) demeurent à la charge du client.

Objet et champ d'application
Toute acceptation de la proposition de formation (pour les stages intra) ou de l'inscription de formation (pour les stages inter) implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Modalités d'inscription
L'inscription aux stages de formation est à effectuer auprès d'EnvirobatBDM, par inscription en ligne ou par renvoi d'un bulletin d'inscription pour les stages inter, ou par acceptation du devis ou l'envoi d'un bon de commande pour les stages intra.
Une convention de formation professionnelle est envoyée au client. **Le client s'engage à retourner, sans délai indu, un exemplaire de la convention signé.** L'inscription ne sera validée qu'une fois cette convention co-signée.

Modalité de règlement
Conformément à la réglementation en vigueur, le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de son inscription, rétractation à faire valoir le cas échéant par écrit à EnvirobatBDM.
A l'issue de ce délai, envirobatBDM se réserve le droit de demander le règlement d'un acompte de 30% du montant de la formation au stagiaire ayant déposé un bulletin d'inscription ou s'étant inscrit via le site web Beluga ou Canal. L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de l'acompte.
L'inscription vaut acceptation par le stagiaire et le cas échéant son organisme des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur.
L'inscription définitive sera confirmée nominativement au stagiaire dans le cas d'une formation inter-entreprises ou à l'entreprise dans le cas d'une formation intra-entreprise (l'entreprise devra fournir à ses employés stagiaire de la formation les éléments reçus tels que : programme, règlement intérieur...) par courriel précisant date, heure et lieu de la formation. EnvirobatBDM se réserve le droit d'invalider une inscription, en fonction des places disponibles.
L'intégralité du montant de la formation doit être réglée à EnvirobatBDM sur présentation d'une facture à la fin de la formation.
Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur la convention de formation professionnelle continue ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.
Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client.
Les paiements doivent être reçus à réception de facture.
Par dérogation, pour la fonction publique, l'acompte et le règlement peuvent être remplacés par un bon de commande transmis avant le début de la formation, accompagné de la convention de formation signée.
Les formations organisées par EnvirobatBDM entrent dans le champ de la formation professionnelle continue.

Modalités d'annulation
Tout désistement doit être signalé le plus tôt possible, par écrit. En cas de désistement moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, et sauf cas de force majeure justifié, EnvirobatBDM facturera un montant forfaitaire de 30 % du coût de la formation.
En cas de désistement moins de 48h avant le début de la formation, et sauf cas de force majeure justifié, EnvirobatBDM facturera la totalité du coût de la formation.
Toute session débutée est due intégralement.
EnvirobatBDM se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation. Les sommes éventuellement versées par les stagiaires seront dans ce cas intégralement remboursées. Ce report ou cette annulation sera clairement notifié au client.

Tarifs
Les prix indiqués sont nets de taxe. Ils comprennent la participation à la formation, les supports pédagogiques remis aux stagiaires et les éventuelles « pauses café », et sauf mention contraire, le déjeuner du stagiaire.

Validation
Une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la bonne réalisation des activités d'auto-évaluation, en fin de formation.
Une attestation de présence pourra être délivrée sur simple demande, une fois la facture réglée.

Propriété intellectuelle
EnvirobatBDM est détenteur, sauf clause contraire dans la convention, des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, logiciels, réalisation matérielle, etc.). Le client ne pourra faire aucun usage commercial des produits issus de la conception de la formation sans l'accord écrit de l'organisme de formation.

Informatique et libertés
En application de la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le client est informé que les données recueillies lors de son inscription à une formation sont intégrées dans la base de données de contact d'EnvirobatBDM.
Le client accepte qu'EnvirobatBDM conserve les informations relatives à l'inscription, aux coordonnées de contact et aux questionnaires d'évaluation, afin de mener à bien les missions du Centre de formation et de ressources.
Ces informations ne sont pas susceptibles d'être communiquée à des tiers, sauf pour les données d'évaluation de formation (anonymisées) qui peuvent être communiquées aux formateurs sous-traitants dans le cadre de l'amélioration des contenus de leurs formations.
Conformément aux articles 34 et suivants de la loi précitée, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à la parution de ses données dans la base d'EnvirobatBDM.
Pour exercer ce droit, le client doit s'adresser au secrétariat d'EnvirobatBDM :
- soit par courriel : contact@envirobatbdm.eu
- soit par courrier : « EnvirobatBDM
Le Phocéen – Bâtiment C
32 rue de Crimée, 13033 MARSEILLE »

Sécurité sanitaire
L'association EnvirobatBDM met à disposition du public présent dans ses locaux et lors de ses évènements le matériel nécessaire au maintient d'une bonne hygiène sanitaire (masques faciaux, savon, lingettes et liquides de nettoyage et d'hygiène divers). Il est demandé à l'ensemble des personnes présentes aux évènements EnvirobatBDM de maintenir une distance interpersonnelle minimale d'un mètre cinquante centimètres en toutes circonstances, y compris lors des déplacements et dans les lieux de passage (couloirs, portes).
Des mesures spécifiques, allant jusqu'à l'exclusion de l'évènement, pourront être prises contre les personnes ne respectant pas ces règles.

Différends éventuels
Si une contestation ou un différend ne pouvait être réglé à l'amiable, le Tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

envirobatbdm

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. **SIRET n° 480 512 201 00033**

EnvirobatBDM est soutenue par l'ADEME, Agence de la transition écologique.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

32 Rue de Crimée, 13003 Marseille
www.envirobatbdm.eu
Contact : 04 95 043 044

Des suggestions, remarques, avis ?
> ticket.envirobatbdm.eu

Coordonnées bancaires
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0037 6493 921

33

envirobatbdm

www.envirobatbdm.eu